

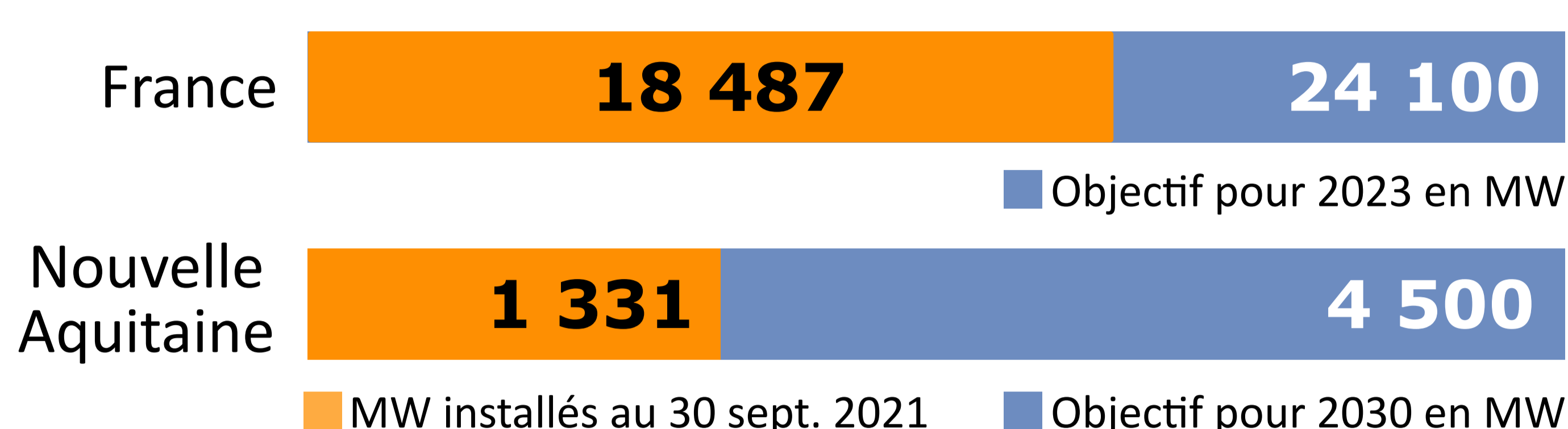


# Projet éolien des Genêts

## Informations

### Etat de l'éolien

#### MW installés et objectifs en France et en Nouvelle Aquitaine



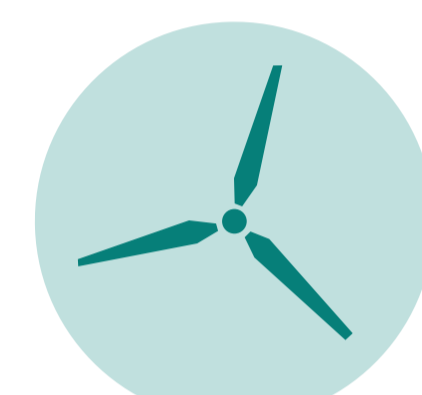
Le projet éolien des Genêts est situé en extension de parcs éoliens existant, dans l'objectif de créer un ensemble éolien unique et cohérent. En effet, le choix de cette zone a été guidé par plusieurs critères :



Une distance à **plus de 900 m** des habitations alors que la réglementation impose un éloignement de 500 mètres.



Un **bon gisement en vent** : la vitesse moyenne du vent est comprise entre 6,5 et 7m/s à 100 m de hauteur.



La possibilité d'implanter **8 éoliennes** sur la zone.



Une **zone de grande culture**, favorable à l'accueil d'un parc éolien

### Exemple de retombées d'un parc de 8 éoliennes d'une puissance totale de 33,6MW

#### Recettes fiscales estimées

Environ 504 000 €/an pour le territoire



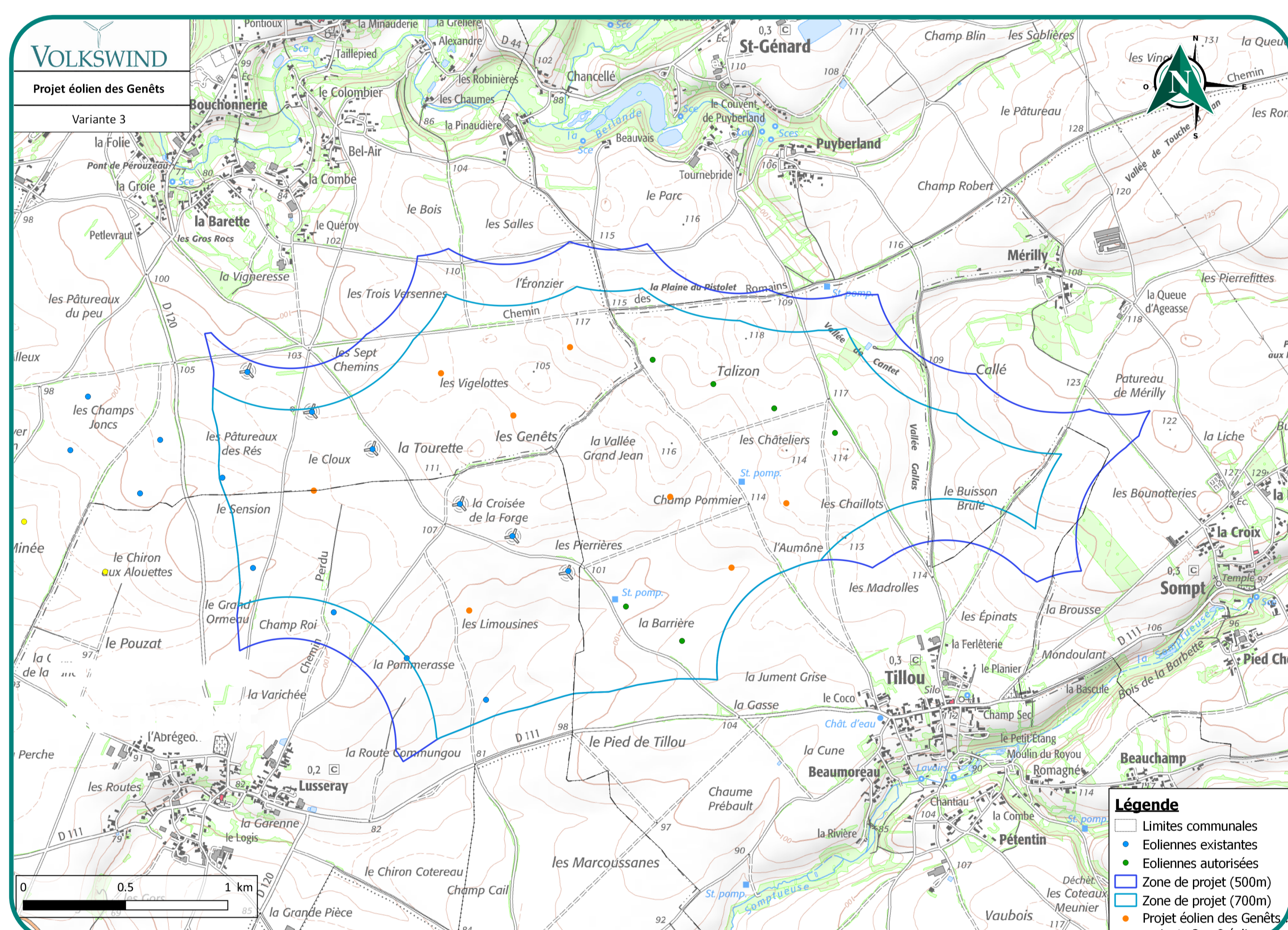
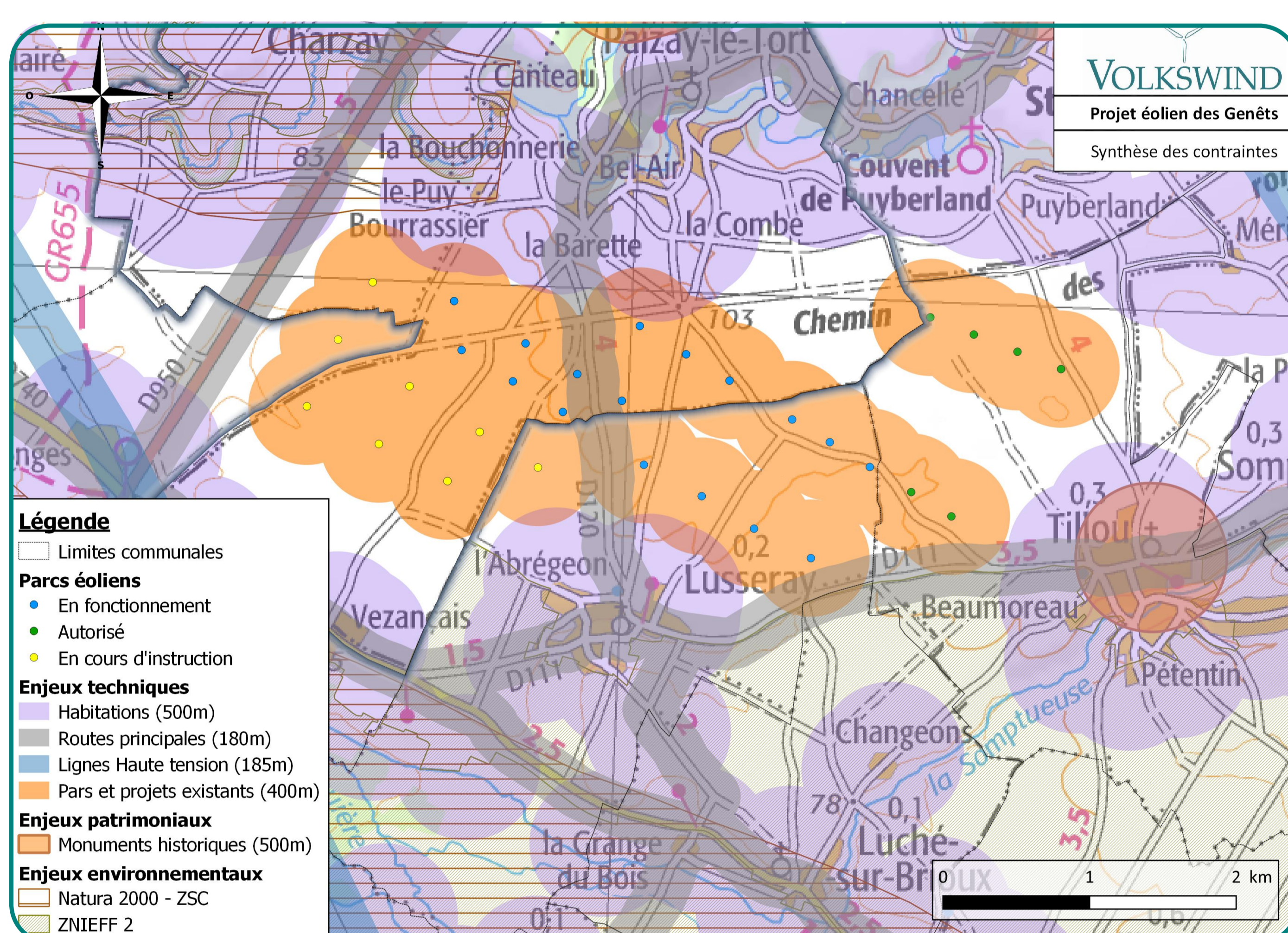
#### Emplois

Création de l'équivalent de 6 emplois permanents

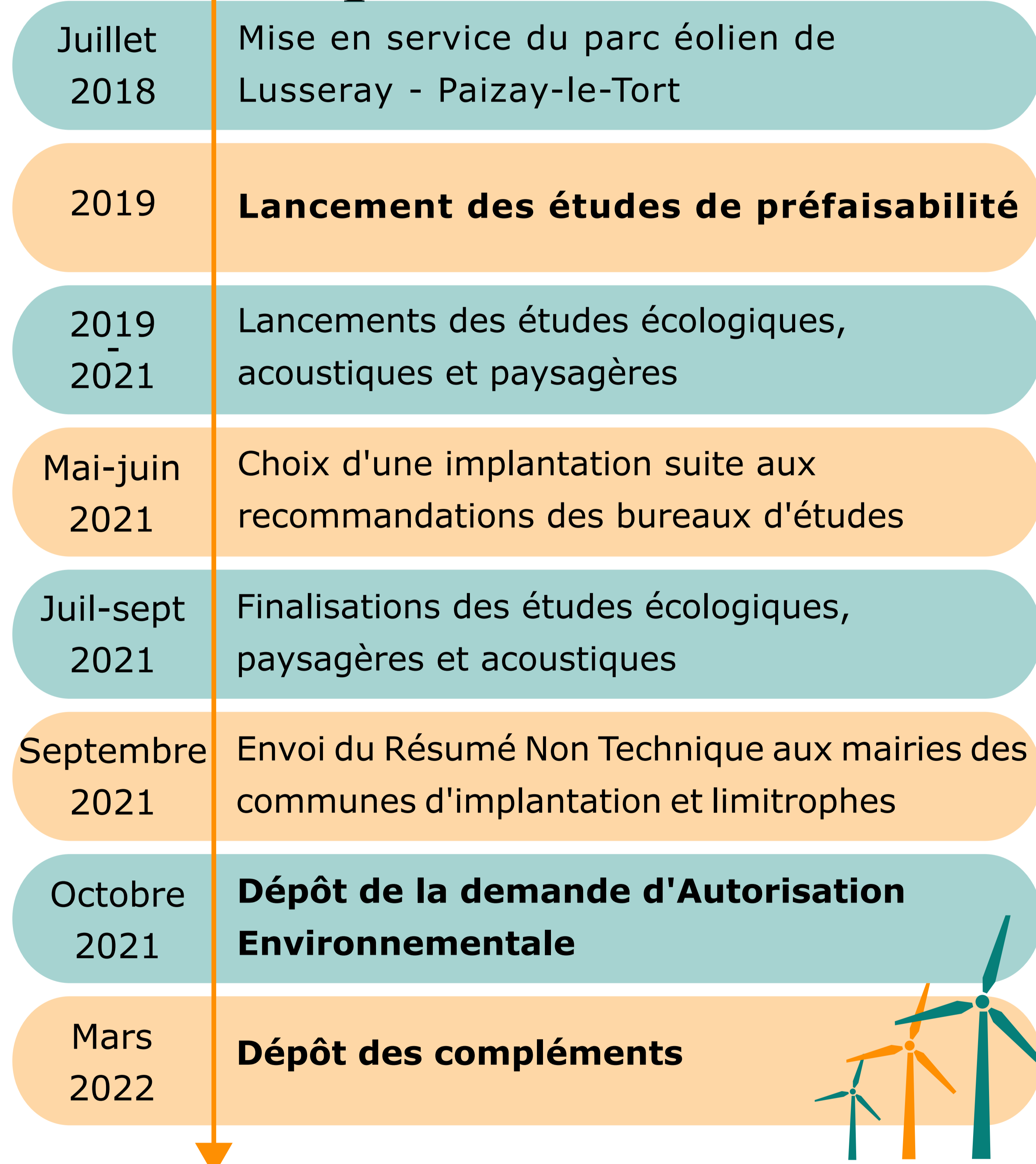
#### Production d'électricité estimée

Environ 76 000 000 de kWh/an soit la consommation électrique d'environ 17 000 foyers ou 40 000 habitants.

#### Carte des contraintes



### Histoire



### Etudes naturalistes

L'étude environnementale, d'une durée minimale de 1 an, a permis de couvrir l'ensemble d'un cycle biologique. Cette étude vise à analyser et quantifier les espèces faunistiques (oiseaux, chauves souris, faune terrestre ...), et floristiques.

Une fois cet état des lieux réalisé, que l'on appelle "état initial", des variantes d'implantations ont été analysées conjointement entre le bureau d'études naturaliste et le porteur de projet afin de définir la variante optimale d'implantation.

Les interactions potentielles de cette implantation sont étudiées sur l'ensemble des espèces, et des mesures adaptées sont mises en place dans l'objectif de garantir la bonne intégration du projet.

### Etudes acoustiques

Des acousticiens indépendants sont venus sur site pour faire des mesures de niveaux sonores ambiants. Ils ont modélisé ensuite la diffusion acoustique depuis chaque éolienne projetées en s'assurant que le niveau sonore perçu par les habitations respecte intégralement la réglementation française (la plus stricte en Europe).

Après construction du parc, une nouvelle campagne de mesures acoustiques sera réalisée afin de vérifier que les éoliennes respectent totalement la réglementation. La Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement du Littoral (DREAL) supervise et contrôle la validité de ces études.

### Etudes paysagères

Un diagnostic des sensibilités paysagères et patrimoniales a été réalisé dans un rayon de 14 à 22 km autour de la zone du projet. Cette étape a permis d'identifier les secteurs les plus sensibles comme les habitations les plus proches, les monuments historiques ou les sites touristiques qui présentent des vues possibles sur la zone. L'ensemble des parcs éoliens construits, autorisés et en instruction sont également intégrés dans l'étude afin d'évaluer les effets cumulés avec le projet.

Plusieurs variantes d'implantation ont ensuite été comparées à l'aide de photomontages permettant ainsi de garantir l'insertion visuelle de la variante retenue. C'est la variantes de moindre impact qui a été sélectionnée.

Des mesures de réduction comme la plantation de haies sont proposées aux riverains afin de réduire les vues sur le parc éolien.